



### III

LA CRAINTE D'UNE ATTAQUE BRUSQUÉE DE METZ SUR LES HAUTS-DE-MEUSE, CAUSE DE L'ABANDON DE LA RÉGION DE BRIEY. — L'ORGANISATION DÉFENSIVE DES HAUTS-DE-MEUSE, SAUVEGARDE DE LA RÉGION DE BRIEY ; CE QUI FUT PROJETÉ, CE QUI FUT FAIT.

**L**E maréchal Joffre, sur ce premier point, a été nettement affirmatif :

« On ne pouvait, a-t-il déclaré à la Commission de Briey, songer à créer à Briey un camp retranché qui se fut trouvé dans le rayon d'action de Metz. Il n'était pas possible de défendre Briey soit par la fortification, soit par la couverture. »

Le général Pont a confirmé également cette déclaration catégorique :

« Etant donné la situation de Briey sur la frontière même et l'importance des troupes qu'il aurait fallu y mettre pour la défendre, on ne pouvait, sans courir de grands risques, défendre Briey sur la frontière et protéger en arrière Verdun et les Hauts-de-Meuse. » <sup>(1)</sup>

---

<sup>(1)</sup> Procès-verbaux de la Commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France.

L'examen approfondi de la question, nous a pleinement convaincu que ce fut une raison exclusivement stratégique qui décida l'abandon de la plaine de la Woëvre, et que jamais, comme l'avait supposé le général Malleterre (1), il n'entra dans la pensée du haut commandement, qui peut-être ignorait son importance, l'intention ni le souci de ménager le magnifique domaine métallurgique de Briey.

Tout au contraire, il était dans ses plans, qui reçurent, on le verra, un commencement d'exécution, non seulement de dégager cette région de Briey par la manœuvre, mais encore d'y prendre rapidement position en vue d'y procéder à l'investissement de Metz.

Le problème de Briey ne fut envisagé par notre haut commandement qu'au point de vue stratégique, dans l'hypothèse d'une guerre de courte durée, avec la foi absolue dans la victoire et sans qu'ait même été envisagée la possibilité d'un revers.

Dans cette région tout fut subordonné à la défense des Hauts-de-Meuse dont l'importance, au surplus, était considérable. Les défenses naturelles de la Woëvre, croyait-on et affirmait-on, c'est les Hauts-de-Meuse.

La Woëvre est un vaste quadrilatère, limité à l'est par l'ancienne frontière franco-allemande de 1871, fermé au sud par la ligne de la Moselle de Toul à Pompey, au nord par la frontière belge et luxembourgeoise de Longwy à Stenay, et, à l'ouest par une falaise haute de 80 à 100 mètres et d'une largeur variable de 8 à 15 kilomètres, les Hauts-de-Meuse, cinquième crête du bassin géologique parisien, et dont les pentes tombent à pic, d'une part sur la plaine de Woëvre, et d'autre sur la vallée de la Meuse.

Cette falaise est entaillée de coulées profondes donnant passage aux routes conduisant de la Moselle à la Meuse ; elle s'aff-

---

(2) Général MALLETERRE, *De Verdun à Briey*, (Temps du 31 janvier 1917).

faisse au nord et au sud et ces dépressions forment les trouées de Stenay et de Commercy. On a déjà vu que le général de Rivières avait fermé ces divers passages par des forts d'arrêt, tournés à l'exception de deux, vers la Meuse, c'est-à-dire vers l'ouest ; or, au début de la guerre l'orientation de ces forts n'avait pas été changée.

La possession des Hauts-de-Meuse était pour nous, au point de vue stratégique, une condition *sine qua non*, soit pour circuler librement par voie de terre ou par voie de fer dans la vallée de la Meuse, soit pour déboucher en sécurité de cette vallée dans la plaine de Woëvre. Laisser l'ennemi s'emparer des Hauts-de-Meuse, c'était, en tout état de choses, risquer d'être cloués sur la rive gauche de la Meuse, abandonner toute prétention d'être réellement menaçant, et laisser à l'adversaire une liberté de manœuvre, d'autant plus redoutable qu'il pouvait ainsi, au début des hostilités, bouleverser la partie essentielle de notre concentration qui se faisait, à deux étapes de là, sur la ligne Revigny-Amagne, sur le versant occidental de l'Argonne.

Et, alors que le gros de nos débarquements s'exécutait là à 90 kilomètres de la frontière, la région Metz-Thionville, à 25 kilomètres des Hauts-de-Meuse, était non seulement un centre de garnison important, siège du XVI<sup>e</sup> corps allemand, mais encore et surtout le terminus de cinq lignes de transports, puissamment outillées en ateliers de débarquement, et permettant aux troupes ainsi protégées de se détendre à l'ouest jusqu'à l'extrême frontière, et les mettant ainsi à une étape et quart des Hauts-de-Meuse. Metz-Thionville était donc une zone d'action offensive des plus menaçantes. La concentration de l'ennemi se trouvant, dans cette région, en avance sur la nôtre, la pensée de notre commandement fut qu'il ne nous laisserait pas dans ce secteur l'initiative des opérations et que par une attaque brusquée il chercherait à jeter le trouble dans nos opérations de concentration pendant la première phase de la période de couverture et peut-être même au delà.

La crainte d'une attaque brusquée du camp retranché de Metz sur Verdun devint ainsi la préoccupation incessante de notre commandement et la raison déterminante de sa négligence de la région de Briey. Le général Belin, sous-chef d'état-major en 1914, en a fait très nettement la déclaration à la Commission de Briey, déclaration qui fut, au surplus, confirmée par d'autres témoignages éminents.

L'ennemi, pensait-on, ne peut pas ignorer que, dans ce secteur, notre base principale de débarquement, tracée sur le versant oriental de l'Argonne, n'est pas à portée du front probable de notre déploiement, les Hauts-de-Meuse ; il peut et doit être tenté de profiter de l'avance que lui assure, dans la concentration et le déploiement, le système Metz-Thionville pour faire irruption sur les Hauts-de-Meuse avant que nous ne soyons en mesure de soutenir l'attaque et de passer à la riposte. Il le doit être d'autant plus que, s'il réussit dans ses desseins, nous fixant derrière la Meuse, il devient libre de nous manœuvrer, puisque, franchissant la Meuse au nord et au sud de Verdun, il coupe au sud nos forces en deux tronçons en dominant la grande ligne de communications Paris-Avrécourt, et au nord rejette notre aile gauche sur notre centre et s'ouvre un chemin sur Paris.

Cette pensée de notre état-major domine visiblement tout le problème stratégique de Briey ; Metz exerça sur lui une véritable hantise, qu'explique du reste l'importance de la menace.

Ce sentiment n'était pourtant pas partagé par tous : des généraux éminents avaient des opinions contraires.

Le général Sarrail a déclaré à la Commission de Briey qu'il avait toujours affirmé que les Allemands ne feraient pas d'attaque brusquée parce que trop méthodiques, et que c'était, au contraire, à nous de la faire, avec Thionville comme objectif, parce qu'alors nous changions tous leurs plans : « Du côté de Thionville, affirmait-il, il n'y avait qu'un seul fort occupé par un régiment d'infanterie et une batterie d'artillerie ; une attaque brusquée faite par une division pouvait donner des résultats...

L'offensive sur Thionville était infiniment préférable à l'offensive sur Morhange... nous aurions pu la monter dès le sixième jour des opérations. »

Sans aller aussi loin, car il était partisan d'une attitude expectative au début des hostilités (1), le général de Castelnau ne croyait pas, lui non plus, à une attaque brusquée sur les Hauts-de-Meuse, il en voyait plutôt la menace du côté de Nancy, et, dans un mémoire établi en mai 1914, il en donnait ainsi les raisons :

Dans leur ensemble, y déclarait-il, les Hauts-de-Meuse ne peuvent être enlevés que par une attaque de front ; un seul point de la falaise se prête à une attaque enveloppante, c'est le saillant de Vigneulles-Hattonchatel, à 25 kilomètres de la frontière.

Pour agir contre ce saillant, l'ennemi ne dispose guère, le premier jour de la mobilisation, que du XVI<sup>e</sup> corps et de la brigade bavaroise stationnée à Metz. Le VIII<sup>e</sup> corps est trop loin pour intervenir utilement ; Trèves, sa garnison la plus rapprochée du point d'attaque, en est à 120 kilomètres ; et, d'ailleurs, en s'orientant sur Vigneulles, le VIII<sup>e</sup> corps s'éloignerait considérablement de sa zone d'action naturelle et probable qui paraît être la région de Thionville ; en un mot, le VIII<sup>e</sup> corps serait, dès le début, tout à fait délaissé. Quant au XXI<sup>e</sup> corps, sa garnison la plus rapprochée (Morhange) est à 70 kilomètres de Vigneulles ; d'autre part, son intervention en Woivre, au

---

(1) Le général de Castelnau a, devant la Commission de Briey, exposé ainsi cette nécessité de l'expectative au début des opérations :

« La concentration ne pouvait avoir, dans la situation où nous nous trouvions, qu'un caractère de simple prévision. Autant les Allemands pouvaient avoir des desseins fermes, autant le commandement français était obligé de faire simplement des prévisions, ce qui était une situation d'infériorité. ...La situation politique intérieure et extérieure de l'Allemagne était différente de la nôtre. Nous ne pouvions pas, nous ne devions pas être des agresseurs ; les Allemands devaient être les agresseurs ; ils avaient préparé dans le secret une mobilisation clandestine et il était dans leur plan de déclencher brutalement la guerre, ce qui est une supériorité très grande. L'Allemagne avait la plus grande chance de bénéficier du privilège de l'initiative des opérations. »

début de la mobilisation, découvrirait la base de concentration entre Metz et Strasbourg, et laisserait les grands ateliers de débarquement de la Sarre à la merci d'une population hostile et des actions que ne manquerait pas de tenter le 20<sup>e</sup> corps français.

Vigneulles n'est donc menacé au début que par deux divisions et une brigade bavaroise. Pour faire face à ce danger, nous disposons des divisions de Saint-Mihiel et de Verdun, et aussi des portions mobiles des garnisons de Verdun et de Toul. Enfin, le 20<sup>e</sup> corps pourrait très utilement intervenir avec une partie de ses forces.

Dans ces conditions nous persistons à penser que, au début des hostilités, les Hauts-de-Meuse sont moins menacés que Nancy d'une action offensive de la couverture allemande.

Au surplus, concluait le général de Castelnau, il est peu probable que, pas plus dans le secteur de la Moselle que dans le secteur de la Meuse, l'ennemi engage ses troupes de couverture dans d'importantes opérations offensives au début même de la mobilisation....

Mais, à raison de la stricte mesure du délai nécessaire pour permettre à nos forces de couverture de parer l'attaque éventuelle des cinq divisions de Metz, le général de Castelnau demandait qu'on organisât une sérieuse résistance des éléments stationnés en Woëvre ou dans la région de la Meuse.

La réorganisation et le renforcement défensifs des Hauts-de-Meuse étaient, en réalité, la clef du problème stratégique de la Woëvre, et la vraie sauvegarde du bassin de Briey. Puisqu'aussi bien c'était en prévision d'une attaque brusquée contre Verdun que la couverture avait été ramenée au pied des Hauts-de-Meuse, les chances de réussite d'une telle attaque étant diminuées par la constitution sur ces Hauts-de-Meuse d'un bastion défensif opposé au système défensif Metz-Thionville, l'ennemi devrait nécessairement abandonner l'idée déjà scabreuse en soi, d'une telle attaque brusquée, et notre couverture, sous cette puissante protection, eut, peut-être, pu être poussée plus avant...

Cette nécessité était depuis longtemps apparue ; elle avait été proclamée par les voix les plus autorisées, et pourtant quand la guerre nous surprit, la situation défensive des Hauts-de-Meuse était à peu près telle qu'en 1876 l'avait faite Séré de Rivières.

Quelles sont donc les causes d'une telle négligence ?

Quand notre concentration fut rapprochée de la Meuse, les données du problème, solutionné par Séré de Rivières, se trouvèrent radicalement changées ; ce n'était plus les ponts de la Meuse, mais les routes de la Woëvre qu'il fallait interdire à l'ennemi.

« Si le problème s'était posé de la sorte, il y a trente ans — écrivait en 1911 le général Maitrot — Séré de Rivières eut fait tous les forts sur la crête orientale des Hauts-de-Meuse et les eût orientés vers l'est. » Et ce chef clairvoyant rapportait ce propos que lui tenait, en 1900, le futur généralissime Hagron, alors commandant du 6<sup>e</sup> corps, regardant des Hauts-de-Meuse ces plaines de la Woëvre : « Que ne puis-je transporter sur cette crête tous ces forts maintenant inutiles dans la vallée de la Meuse ; c'est là qu'ils devraient être, là, au-dessus de la Woëvre qu'ils domineraient et battraient de leurs feux » (1).

Il en eût coûté quelques millions, mais c'était en 1900 et le ministre de la Guerre venait de prononcer la condamnation du plan défensif de Séré de Rivières : tous les forts des Hauts-de-Meuse — Verdun et Toul exceptés — étaient proposés pour le déclassement (2) ; le moment n'était pas indiqué pour demander leur reconstruction.

L'idée, pourtant, il faut le reconnaître, ne fut pas abandonnée ; le haut commandement en entrevit l'importance, mais il semble qu'il n'ait pas eu la volonté suffisante pour en imposer l'exécution.

Devant la Commission de Briey, le général de Castelnau a reconnu la nécessité du changement d'orientation du système défensif des Hauts-de-Meuse et affirmé que ce fut l'une des grandes préoccupations du commandement :

---

(1) Général MAITROT, *Nos frontières de l'est et du nord*, 1913.

(2) Voir à ce sujet dans mon livre : *Le Secret de la frontière*, Charle-roi, le chapitre II du livre 1<sup>er</sup> : « La frontière défaite ».

« Pour que ces forts eussent vue sur la plaine de la Woëvre, — a-t-il déclaré — il fallait les déplacer et les porter sur l'arête des Hauts-de-Meuse... Notre pensée, c'était la nécessité de fortifier les Hauts-de-Meuse. On a fait des projets et on a commencé des organisations, dans l'année 1914, si je ne me trompe. La décision avait été prise au Conseil supérieur de la guerre, en 1913 je crois, dans la même séance où le Conseil supérieur s'est occupé de Nancy <sup>(1)</sup> : on avait fait le tracé des ouvrages qui devaient être créés au moment de la mobilisation sur les Hauts-de-Meuse... Cela rentrait dans le plan général : en créant des fortifications sur les Hauts-de-Meuse on pouvait économiser des troupes sur ces terrains au profit d'autres terrains. J'étais d'avis qu'on créât des défenses nouvelles sur les Hauts-de-Meuse et en particulier sur les hauteurs d'Hattonchâtel. Le général Joffre aussi. »

La conception d'ensemble de cette organisation défensive des Hauts-de-Meuse est nettement exposée par le général de Castelnau dans le mémoire déjà cité.

Elle devait répondre à ces deux objectifs : empêcher l'ennemi de se rendre maître de ces hauteurs ; assurer à nos forces la liberté d'en déboucher offensivement vers l'est.

---

<sup>(1)</sup> Exactement le 13 avril 1913.

Le général Ruffey, qui avait la charge de la défense des Hauts-de-Meuse, a affirmé également avoir demandé de son côté cette organisation des Hauts-de-Meuse :

« J'avais demandé que l'armement des forts soit considérablement augmenté et reporté sur les Hauts-de-Meuse et que les forts de Troyon et du camp des Romains soient déclassés. Les Hauts-de-Meuse avec Verdun et Toul devaient devenir la région fortifiée Toul-Verdun. Cela eut coûté une vingtaine de millions. Mais on n'avait pas à construire de nouveaux forts, il y avait à traiter cette fortification comme celle de la guerre souterraine, avec fils de fer, beaucoup d'artillerie, de mitrailleuses... on aurait pu utiliser le matériel existant dans les places de seconde ligne. Cela je l'ai préconisé. J'ai demandé que les forts soient mis en avant, sur les Hauts-de-Meuse, face à l'est. »



Il fallait donc envisager la défense des Hauts-de-Meuse en tenant compte des particularités du terrain.

On trouve au pied des Hauts-de-Meuse soit des espaces de parcours relativement facile qui se prêtent à des actions offensives dans la direction de l'est — soit des massifs boisés et à sol marécageux, insusceptibles d'être utilisés comme terrains de débouché.

Le saillant de Vigneulles-les-Hattonchâtel, les secteurs Haudiomont, Châtillon-les-Côtes, Ornes, Azannes, Damvillers, dont les vues sont aveuglées par des massifs forestiers importants, doivent être organisés en vue de la défense rapprochée.

Par contre, les secteurs Billy-sous-les-Côtes, Haudiomont et Châtillon-sous-les-Côtes, Ornes étaient susceptibles d'être aménagés en vue de l'appui à donner aux forces débouchant en Woëvre. Et de même, plus au nord, le point essentiel de Longuyon, faisceau des routes se dirigeant vers le nord sur Arlon par Longwy, vers l'est sur Thionville, vers le sud sur Etain, Conflans et Metz.

En outre, en prévision d'une violation par l'ennemi de la neutralité belge, obligeant nos troupes, au lieu de déboucher de Stenay et Montmédy vers l'est, à s'élever vers le nord-est dans la direction de Neufchâteau, il importait d'organiser solidement le terrain entre Damvillers et Montmédy pour qu'ainsi une puissante barrière protégeât le flanc droit des forces orientées contre toute action de l'ennemi venant des directions de Longuyon ou de Virton.

La plaine de Woëvre est close au sud par le cours de la Moselle, de Toul à Pompey. Ce coin a une importance stratégique particulière : des forces débouchant en Woëvre de cette base Toul, Pompey peuvent agir efficacement sur le flanc sud des troupes adverses engagées offensivement de l'est vers l'ouest contre les Hauts-de-Meuse. Le point qui assure ce débouché offensif est le plateau des Quatre-Vents ou de Saizerais. La création, là, d'un centre important de résistance est le complément de l'organisation défensive des Hauts-de-Meuse.

« Le classement des travaux variés que comporte une telle organisation, concluait le général de Castelnau, doit être dominé par ce fait que les Hauts-de-Meuse sont, en moyenne, à une étape et demie de la frontière et que l'organisation des centres de résistance doit être parachevée avant toute attaque possible de l'ennemi. D'ailleurs tout ce qui sera déjà fait à la mobilisation ne sera plus à faire... » (1)

Le gouverneur de Verdun était, de par sa position même, la cheville ouvrière de cette réorganisation. Le 12 juin 1912, le général Coutanceau était nommé à ce poste, qu'il occupa jusqu'au 20 janvier 1916 ; ce fut donc lui qui eut à préparer le plan de défense de la place.

Le 12 décembre 1912, le gouverneur de Verdun était invité à étudier un projet en vue de préparer un débouché offensif de Verdun dans la plaine de Woëvre et spécialement dans la région de Briey ; il s'agissait d'organiser deux positions distinctes en dehors du fort de la place : Ornes, Bezonvaux et Châtillon-sous-Côtes, Haudiomont.

Estimant qu'il y avait trois positions vitales pour la place de Verdun — au nord la côte du Poivre et la côte de Samogneux, à l'ouest Sivry-la-Perche, au sud-est Haudiomont — le général Coutanceau avait aussitôt réclamé la création d'un fort sur chacune de ces positions.

---

(1) Ce fut une de nos grandes faiblesses — et qui eut dû imposer plus de prudence à nos opérations initiales — que dans ce secteur de la Meuse, notre base de débarquement déjà sensiblement éloignée de la frontière, n'ait pas été plus abondamment pourvue d'antennes perpendiculaires, car autrement il eut été possible de pousser progressivement les débarquements jusque sur le versant oriental de l'Argonne, même jusqu'à la Meuse et d'accélérer ainsi l'arrivée de nos forces sur les Hauts-de-Meuse : « L'unique antenne Sainte-Menehould-Verdun est absolument insuffisante et d'un rendement fort précaire, affirmait dans ce mémoire le général de Castelnau ; il conviendrait d'améliorer au plus tôt cette fâcheuse situation en prolongeant au moins jusqu'à la Meuse la voie ferrée Vouziers-Apremont. » Rien ne fut fait à ce sujet.

« Le général Joffre — a témoigné devant la Commission de Briey le général Coutanceau — m'a dit qu'il ne voulait pas autoriser la création de nouveaux forts parce que la Commission des places-fortes avait décidé, en 1900, qu'on renforcerait les forts existants et qu'on ne ferait rien en dehors. »

Le gouverneur de Verdun fut seulement autorisé à faire des abris pour les troupes et les munitions et des emplacements de batteries, mais pas de tranchées.

Le 20 avril 1913 — après la délibération du Conseil supérieur de la guerre — en même temps qu'à Nancy le général Joffre se rendit à Verdun avec le ministre de la Guerre. Le général Coutanceau leur montra ses positions avancées et spécialement celle d'Haudiomont, et, à défaut des forts qu'on lui refusait, il réclama, à l'effet de rendre intenable ces positions à l'ennemi, des tourelles avec des canons portant, au lieu de 7 kilomètres, à 15 kilomètres.

Le général Joffre approuva et, le 3 juillet 1913, il autorisait la création de telles tourelles aux forts de Moulainville, de Marre, des bois Bourrus, aux Sartelles et à Génicourt : ainsi l'occupation des positions avancées de Verdun se serait trouvée remplacée par des tourelles tirant à grande distance.

Malheureusement, a rapporté le général Coutanceau, le général Joffre se heurta à l'opposition du Comité du Génie, « qui trouvait que les tourelles existantes suffisaient, qu'il était excessif de vouloir tirer à 15 kilomètres, qu'on ne verrait pas l'ennemi... »

« Le général Joffre, poursuit le général Coutanceau, a fait tout ce qu'il a pu pour vaincre, cette opposition qui lui a fait perdre un temps précieux. »

Interrogé sur ce point, le maréchal Joffre a répondu n'avoir pas conservé le souvenir de ces faits : « La direction du génie, a-t-il seulement fait observer, ne demande pas mieux que de faire des travaux, mais il faut de l'argent... »

Interrogé par la Commission de Briey, le général Cheva-

lier, ancien directeur du génie, tout en rejetant sur la direction de l'artillerie l'opposition mise à l'installation de ces tourelles de 15 kilomètres, a déclaré que depuis 1909 la réfection des défenses des Hauts-de-Meuse avait été décidée et ébauchée, mais qu'au moment de la mobilisation ces travaux étaient toujours en cours d'exécution ; notamment l'autorisation de faire les travaux préparatoires de défense de Verdun — abris pour troupes et munitions, emplacements de batteries, etc. — ne vint qu'un mois avant la déclaration de guerre. « Nous n'avions pas eu assez d'argent », a-t-il conclu.

Et comme on lui en demandait la cause, le général Chevalier répondit :

« Toutes les années, nous demandions plus de crédits qu'il ne nous en était alloué, parce que nous avions un programme extrêmement considérable qui se chiffrait par des millions et des millions pour chaque place et qui devait, naturellement, dans l'intérêt de la défense nationale, être exécuté aussi rapidement que possible. Chaque année, nous nous efforcions d'obtenir des crédits plus élevés de façon à accélérer les travaux : une fois ceux-ci bien partis, on peut aller vite et absorber des crédits supplémentaires. Il est certain que je n'ai pas eu les crédits que je demandais ; par conséquent, j'avais déjà assez de peine à faire les travaux indispensables pour ces places, d'après le programme arrêté par le Conseil supérieur de la guerre, sans envisager d'autres travaux par ailleurs qui me paraissaient moins urgents. »

A cette demande : « Qui réduisait les crédits ? » le général Chevalier fit cette réponse : « C'est assez délicat, mais, d'ordinaire, c'était de la direction du Contrôle, qui était en rapports directs avec le Parlement et la Commission du budget, que nous venaient les ordres de réduction. »

Peut-être aussi une autre raison peut-elle être cherchée pour expliquer ces négligences. Le général Malleterre l'a signalée ainsi :

« Il courait un bruit dont nous n'avons jamais pu avoir la confirmation, d'après lequel, aussi bien du côté du Grand-Couronné de Nancy que de ce côté-là, il n'était pas possible d'élever un système défensif non pas seulement permanent ou semi-permanent comme nos grandes forteresses de la Meuse ou de la Moselle, mais même un système préventif prévoyant l'emplacement de batteries, comme cela a été fait plus tard au Grand-Couronné, sous le prétexte que, du côté de l'Allemagne, nous aurions été exposés à des observations diplomatiques et peut-être même à des manœuvres d'intimidation. »

De son côté, M. François de Wendel a fait entendre la même note :

« Je crois pouvoir affirmer, d'après les contacts que j'ai eus avec les Allemands en divers circonstances, notamment au moment d'Agadir, qu'au premier coup de pioche donné dans le bassin de Briey, nous aurions eu un ultimatum. C'est une impression que je vous donne ; dès que nous posions une voie de mines, les Allemands posaient des questions et s'inquiétaient. »

Dans son intéressante déposition devant la Commission de Briey, M. Louis Marin, rapporteur général du budget, a fait connaître que les mêmes objections lui avaient été opposées pour l'établissement des défenses du Grand-Couronné de Nancy, qu'avec une ténacité inlassable il avait réclamées et qu'il put obtenir de la Commission du budget.

Là aussi on mettait perpétuellement en avant ces objections diplomatiques : clause secrète du traité de Francfort, observations du gouvernement allemand à l'occasion de travaux de défense annoncés ou commencés, etc. Ces objections étaient imprécises ; en 1913, la Commission du budget en voulut voir le fond.

Elle reconnut vite qu'il n'y avait aucune clause secrète du traité de Francfort interdisant sur ces points de la Lorraine la mise en état de défense de la frontière, et on ne put lui montrer aucun télégramme enregistrant une observation ferme à ce sujet.

« Il n'y avait rien de déterminant — a conclu M. Louis Marin — ni dans les clauses annexes du traité de Francfort, ni dans des observations fermes faites par l'Allemagne ; seule la crainte d'incidents a pu toujours être invoquée, mais sans fondement spécial. »

Il ne serait pas impossible que pour les Hauts-de-Meuse et Briey une telle crainte ait aussi entravé ces mesures de défense et motivé l'inaction et l'inertie administratives dont nous allons avoir maintenant à enregistrer les effets.

